



SAINT-RIQUIER AUTREMENT

Association enregistrée sous le n° W80100889
le 27 août 2020 auprès de la Préfecture de la Somme
Siège : 38, rue de l'Hôpital 80135 SAINT-RIQUIER

Compte-rendu des élus de « Saint-Riquier Autrement » du Conseil d'école du 18 octobre 2022.

Présents : Enseignants : Arnaud LAMBERT, BENTZ Alexine, MENIGAULT Gilles, GARDIN BACHELET Metsy, FARCY Dorothee, SAUVAGE Soisic, MONPIN Frédérique, FACHE DOVERGNE Ludmila, BRUNET Isabelle, WATHY Caroline, BRUNET Nathalie.

Périscolaire : Anne MAUPIN, Directrice.

Elus : BOSTE Patrick, Vice-Président en charge des Politiques Educatives (scolaire, périscolaire à la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre (CCPM)), Christophe ASSELIN (Millencourt En Ponthieu), Jessica BELLETTE (Bussus-Bussuel), Yohan QUEVAL (Neuilly l'Hôpital), Louissette LICHEWSKI (Oneux), Danièle HOUDANT (Coulonvillers), Bernard SALOPPE (Cramont), Valérie LECOMTE (Saint-Riquier – SRA).

Parents d'élèves : Perrine PARRAGE, Laurie PETIT, Fabien CARBONNIER, David BRIOIS, Lucile BAES, Laëtitia LECLEIRE, Audrey LEROY (également secrétaire de l'AEB), Carine GEORGES, Céline KEITA (également Présidente de l'AEB), Mélanie DUVAUCHELLE (également Vice-Présidente de l'AEB), Gwendoline MIRANDELLE.

Excusés : Stéphanie TROUPIN.

Ordre du jour :

1- Présentation du nouveau conseil d'école :

Le Directeur remercie les personnes pour leur présence.

Un tour de table est effectué, chacun se présente et indique la « fonction » qu'il occupe.

2- Effectifs et répartitions pour cette rentrée 2022 / 2023 :

| | | |
|---------------------------|--------------------------------|--------------------|
| Petite section | Nathalie BRUNET | 25 |
| Moyenne section | Isabelle BRUNET | 19 |
| Moyenne et grande section | Caroline WATHY | 19= 6 MS + 13 GS |
| Grande section | Ludmila FACHE DOVERGNE | 22 |
| CP | Frédérique MONPIN | 23 |
| CP/CE1 | Stéphanie TROUPIN | 20= 4 CP + 16 CE1 |
| CE1 | Soisic SAUVAGE | 22 |
| CE2 | Gilles MENIGAULT | 25 |
| CM1 | Metsy GARDIN BACHELET | 22= 8 CE2 + 14 CM1 |
| CM1/CM2 | Dorothee FARCY / Alexine BENTZ | 23= 14 CM1 + 9 CM2 |
| CM2 | Arnaud LAMBERT / Alexine BENTZ | 24 |

Le cycle 1 se compose de 85 élèves.
Le cycle 2 se compose de 98 élèves.
Le cycle 3 se compose de 61 élèves.
Le total des effectifs est de 244 élèves pour 11 classes.

Demande a été faite pour l'inscription de 2 fillettes âgées de deux ans, nées en janvier 2020. La question a été posée en conseil des maîtres.

Rappel du principe d'inscription : les parents passent en mairie faire leur demande avant l'inscription par le Directeur qui prévient la CCPM.

Monsieur BOSTE indique que l'usage voudrait que la CCPM soit consultée afin de pouvoir adapter le matériel aux Toutes Petites Sections (TPS). Il rappelle également les conditions d'accueils des élèves à savoir, la présence d'une ATSEM à temps plein (en fonction de l'effectif de la classe), un matériel adapté, et le problème lié à la propreté d'un enfant de deux ans (tous ne le sont déjà pas à l'âge de trois ans à l'entrée en Petite Section (PS) de maternelle. Il indique également qu'aujourd'hui, 7 postes d'ATSEM sont vacants et que la CCPM peine à recruter du personnel.

3- Evaluations nationales :

Présentation est faite, via le Tableau de Bord Interactif (TBI) des résultats de l'école sur les années 2019, 2020 et 2021. Il apparait une nette progression en mathématiques et en français.

CP, CE1 et CE2 : Net progrès en lecture, mais difficultés dans la résolution de problèmes. Mesdames SAUVAGE et GARDIN-BACHELET indiquent que ces évaluations se font trop tôt dans l'année (3 semaines après la rentrée).

La fluence (capacité d'un élève à lire un certain nombre de mots à la minute) doit également être évaluée. Cela n'a pas encore été réalisé pour ces classes.

CM2 : les résultats de fluence sont bons, même si les difficultés résident en grammaire et en conjugaison.

4- Validation du règlement de l'école :

Lecture de certains points visant à être modifiés. Mesdames Nathalie et Isabelle BRUNET relatent un début d'année scolaire difficile du fait de l'absence de deux ATSEM et indiquent l'impossibilité de pouvoir accueillir des enfants de deux ans dans ces conditions.

- Stage de réussite et utilisation des locaux : demande a été faite auprès de la CCPM pour pouvoir utiliser les locaux lors de vacances scolaires pour un effectif de 6 élèves de CM2 aux fins de soutien scolaire à raison de 3 heures par jour, de 9 heures à 12 heures la première semaine, pendant les vacances de la Toussaint. Idem pour les vacances de février, avril et août. Monsieur LAMBERT demande où en est la convention.
- Rappel des objets interdits à l'école : ajout des cartes Pokémon. Il est conseillé aux parents d'éviter les goûters sucrés emballés, afin d'éviter l'amas de papiers dans la cour ainsi que d'apporter un goûter plus équilibré.
- Horaires de récréation :
 - 10h-10h15 pour les CP, CE1 et CE2
 - 10h15-10h30 pour les CM2 et CM2
 - 15h00- 15h15 pour les CP, CE1 et CE2
 - 15h15-15h30 pour les CM1 et CM2Une récréation commune a tout de même lieu les mardis et vendredis après-midi de 15h00 à 15h20 avec des Activités Physiques Quotidiennes (APQ) animées par un emploi civique.

- Utilisation de la salle de sport : Monsieur LAMBERT indique avoir reçu un courrier du maire de Saint-Riquier l'informant de l'utilisation de la salle de sport. Il est dans l'attente de la convention de la CCPM.
- Bibliothèque : fréquentation régulière de la bibliothèque.
- Les différents canaux de communication sont rappelés par Monsieur LAMBERT: ENT, SMS, groups WhatsApp, carnet de liaison.

5- Point sur la rentrée scolaire par rapport au bâtiment, aux commandes et au personnel d'encadrement :

Monsieur LAMBERT remercie la CCPM pour les travaux relatifs aux nouveaux marquages dans la cour en précisant que les anciens n'ont pas été réparés, et sans concertation avec les équipes enseignantes. Monsieur BOSTE indique qu'il va prendre l'attache de Monsieur Joël FARCY en charge des travaux auprès de la CCPM.

Les maternelles ont reçu un photocopieur couleur, mais se pose le problème du format des copies qui ne prend pas en charge le format A3.

Monsieur BOSTE indique une participation de la CCPM d'un montant de 10 € par élève pour la tablette culturelle, 10 € par élève pour les projets de classe et 40 € par élève pour un projet de sept jours (voyage).

La CCPM va doter l'école de 15 vélos et/ou draisiniennes à raison de cinq par an sur trois ans (arrivée prochaine de 5 vélos et/ou draisiniennes).

Problème d'électricité dans les salles de classes : interrupteurs qui grésillent et font des étincelles.

Problème de local de rangement pour le matériel côté élémentaire : demande d'un abri pour le rangement du matériel de sport.

Problèmes des commandes de fournitures reçues trop tardivement, problème de logistique avec les fournisseurs actuels (non réception du matériel commandé ou matériel reçu abîmé).

Problème de chauffage maintenant résolu.

Problème d'ATSEM non remplacé. Monsieur BOSTE indique un problème lié au recrutement, n'ayant aucune personne susceptible de pouvoir assurer un remplacement. Madame Anne MAUPIN précise que les personnels du périscolaire sont formés en animation et pas en remplacement d'ATSEM. L'équipe enseignante indique le danger du manque de personnel. Madame MONPIN demande s'il est possible de mettre du personnel périscolaire en lieu et place des ATSEM avec un contrat de remplacement d'ATSEM et rémunéré en heures supplémentaires. Monsieur BOSTE de répondre négativement du fait de la législation.

6- Les exercices de sécurité :

Trois exercices sont programmés sur l'année. Un exercice de confinement et d'évacuation ont eu lieu. Un troisième exercice (intrusion) est prévu le 20 octobre.

7- Les projets de l'année :

Le projet de l'école se décline en trois axes :

- Axe 1 : pour l'excellence et le savoir des fondamentaux (apprentissage dès la maternelle et continuité en primaire).
- Axe 2 : égalité et mixité (école inclusive).
- Axe 3 : pour le bien être des élèves (respect, actions en lien avec la transition écologique).

Projets en cours :

- Education au développement durable avec le lycée Edouard Gand (élèves en CAP cuisine), l'Université de Picardie Jules Verne (étudiants en biodiversité).
- Semaine du goût : coopération entre les classes de maternelle et CM2 : cueillette de pommes, réalisation de chaussons aux pommes par les PS et jus de pommes par les CM2.
- Partenariat entre l'Abbaye et l'école pour la création de carrés potagers.
- Tablette culturelle : collaboration avec Thomas DUPONT (conteur).
- Mise en place d'une chorale : anglais, allemand, espagnol et italien pour les élèves de primaires.
- Spectacles sur Abbeville : *Poil de la bête* le 1^{er} décembre et *l'âne chargé d'éponge et de sel* le 14 mars 2023.
- Cinéma : pour les élèves de maternelle le 9 décembre au cinéma le Cyrano à Crécy en Ponthieu.
- Mesdames Nathalie BRUNET et SAUVAGE ont pour projet d'emmener les enfants faire classe dehors.
- Piscine : cycle 2 du 7 novembre au 16 décembre et cycle 3 du 27 février au 14 avril.
- Initiation en allemand : intervention d'un professeur de collège pour les classes de CM1 et CM2.
- Création de poubelles : pour inciter les enfants à ne pas jeter les détritiques par terre.

8- Présentation du projet de PEDT par la CCPM :

Madame Anne MAUPIN présente le Projet Educatif Du Territoire (PEDT) qui consiste en projets communs entre les différents acteurs de l'école : les services périscolaires, les enseignants, les parents. Monsieur BOSTE précise que ce projet émane du national. Les projets seront la lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine, élection d'éco-délégués, projet de grafs : customisation des panneaux la cantine (fruits et légumes « transformés » en super héros) – ouvert à tous les enfants, même ceux ne se rendant pas au périscolaire à condition d'être inscrit (aux services périscolaires – gratuit). Comment améliorer le service à la cantine, commission de menus où les parents sont les bienvenus et peuvent s'y rendre afin de modifier les menus avec présence du prestataire – trop peu de parents présents. L'école se fera le relai auprès des parents pour connaître les dates et heures de ces commissions afin de pouvoir y participer.

9- Les festivités programmées :

- Marché de Noël : 13 décembre de 17h30 à 19h30, côté maternelle et salle de motricité. Vente de tartiflette (en mode drive) est envisagée. Une réunion préparatoire est prévue le 15 novembre à 17h00 à l'école.
- Kermesse : le samedi 24 juin 2023.

10- Demande d'effectifs :

Monsieur LAMBERT demande aux élus présents de lui transmettre les effectifs pour les enfants nés en 2020. Un mail sera adressé aux communes.

11- Coopérative scolaire :

Il y a 22 152 € dans la caisse de la coopérative. Madame Céline KEITA, présidente de l'AEB indique que l'association offrira un montant de 500 € pour chaque classe, soit un montant total de 5 500 €.

12- Questions-Infos diverses :

Madame Céline KEITA indique que l'association espère pouvoir faire un loto le 13 mars 2023. Une vente de chocolats de Noël est organisée, une vente de grilles pour les galettes aura lieu pendant les vacances de Noël.

Le vendredi 16 décembre, le Père Noël rendra visite aux enfants.

Madame KEITA indique qu'elle souhaite remettre en place un cadeau par classe.

Pour la kermesse, le format repas américain ayant bien fonctionné, il est prévu de refaire le même mode de repas : américain frites / saucisses. Le format resterait le même, à savoir : spectacle le matin, repas le midi et jeux l'après-midi.

Monsieur LAMBERT indique la date du prochain conseil d'école : le mardi 7 février 2023.

Clôture de séance à 20 h 10.

Etabli par votre élue de la liste « Saint-Riquier Autrement » :

- Valérie LECOMTE siégeant au Conseil d'école
- Publié le 27 octobre 2022